

CONSEIL MUNICIPAL DU 11 SEPTEMBRE 2025

Présents :

Mesdames Estelle COLLUMEAU, Nadine PYRRHA, Mercédès YUSTE, Marie-Laure BERNARD, Marie-Noëlle COUILLAUD

Messieurs Laurent BRICARD, Alain PYRRHA, Nicolas GAGNON,

Absents :

Mesdames Mathilde CHEVET et Élodie GALLET

Monsieur David FOURNIER

Excuses/Pouvoirs

Madame Bernadette PLASSARD donne pouvoir à Madame Mercédès YUSTE

Monsieur et Madame Julien et Juliette GODART

Monsieur Philippe RICHER

Approbation du compte rendu de la séance précédente : oui à l'unanimité

Désignation du secrétaire de séance : Madame Nadine PYRRHA

Finances : Point actuel

1°) Consommation chauffage 60621 : dépassement du budget

Total budgétisé	19 000.00 €	Total réalisé	19 966.67 €
		Différence	-966.67 €

(Selon estimation vis-à-vis de 2024 du besoin restant il faudrait 1 000 €)

En l'état nous avons réglé un an de chauffage pour l'école et pour la cantine en deux contrats séparés :

- Cantine : 8 676.99 € août 2024 à août 2025
- Ecole : 5 500.82 € août 2024 à août 2025
- Il reste la Mairie pour une seconde partie (de mi-mai à mi-novembre de l'année : environ 1 000 € selon ce qui a été mandaté en 2024 environ 900 €)

Explications : Monsieur le Maire explique au Conseil que le marché de l'énergie est concurrentiel. Les fluctuations sont donc très fortes.

Il rappelle que les chaudières sont en fin de vie (mairie et école)

2°) Prévoir une dépense d'entretien de voirie (montant du devis encore inconnu actuellement) au 615231. Le solde restant du compte est encore confortable mais il reste le paiement VAUVELLE (rue des Camélias – 75 858.00 € si tout passe en fonctionnement)

Explications ; Monsieur BRICARD indique qu'un drain traverse la commune. Il est utilisé pour l'absorption des différents drainages.

Malheureusement avec les années, il présente des soucis d'entretien avec pas mal de végétation qui l'obstrue. La commune a pour obligation de nettoyer les busages (De la route de Montcresson à Toisy)

3°) Entretien et réparations sur matériel roulant : besoin de 2 000 €

Total budgétisé	3 000.00 €	Total réalisé	4 802.67 €	4 802.67 €
		Différence	-1 802.67 €	

Explication : La hausse des dépenses s'explique par la révision complète des tracteurs tondeuse, changement des filtres, lames et rouleaux

4°) Assurances – compte 6161 : Besoin de 690 €

Total budgétisé	6 320.00 €	Total réalisé	7 007.33 €	7 007.33 €
		Différence	-687.33 €	

Explication : Le passage de l'assurance du véhicule Berlingo de l'assurance Monceau à Axa Assurances en tout risques (confirmation)

Madame YUSTE suggère 4 000 €

Le conseil valide à l'unanimité

Assurance

À la suite des coûts en nette augmentation proposée par l'assurance GROUPAMA dans le cadre de la réactualisation du contrat VILLASUR, une sollicitation a été envoyée à Monsieur LOURDIN de la SMACL pour revoir ensemble les garanties bâtiments, responsabilité civile et garantie des véhicules

Rendez-vous le 10 septembre 2025 puis rendez-vous le 24 septembre 2025 pour proposition d'offre.

Le conseil prend note de cette information

Intercommunal

Compétence Assainissement collectif : Compétence prise par la 3CBO

A des fins de mutualisation et d'harmonisation des services, la compétence eau potable avait été adoptée en juin 2025.

Une nouvelle demande de transfert de la compétence assainissement avait été demandée car l'ancien transfert avait été dénoncé par des communes.

Monsieur le Maire ajoute que si la majorité des communes n'est pas atteinte pour une compétence intercommunale, il n'y aura pas de possibilité de subvention de la part de l'agence de l'eau.

Monsieur GAGNON précise que selon ce qui est d'ores et déjà payé par les contribuables, cela ne présentera pas de différence significative

Monsieur le Maire ajoute que la commune serait presque gagnante.

Le conseil vote à l'unanimité

Présentation du Plan Intercommunal de Sauvegarde (PICS) de la 3CBO

Le conseil est destinataire des éléments du Plan Intercommunal de Sauvegarde

Présentation des délibérations prises lors du conseil communautaire du 10 juillet dernier :

- Ordures Ménagères
- SPANC
- Rapport d'activités

Monsieur GAGNON, déjà sensibilisé à ces questions, indique au Conseil que les ordures ménagères présentent environ 700 tonnes en moins de déchets

Les bio-déchets partent plus en méthanisation qu'en incinération

Questions diverses :

Question de Madame Mercédès YUSTE concernant le cimetière

Le cimetière n'est plus nettoyé régulièrement,

J'ai reçu plusieurs plaintes de personnes,

C'est dégoûtant.

C'est inadmissible.

C'est un manque de respect pour nos disparus.

Il y en a même qui m'ont même dit que du temps ou Jérémy Veslin était présent et même s'il était seul : le cimetière était propre.

Monsieur le Maire répond que du temps de l'agent mentionné, l'utilisation du glyphosate s'effectuait encore, donc le désherbage était bien plus rapide, mais très nocif.

De plus, en début de mandat, il avait été décidé que le cimetière serait enherbé, ce qui amène à changer le regard sur l'herbe présente dans les allées.

Il admet volontiers que les agents techniques n'étaient pas passés depuis un moment.

Madame YUSTE demande s'il faut attendre que les administrés se manifestent pour que cela soit fait ? Car cela n'a pas été fait depuis un an et demi selon elle.

Monsieur le Maire précise qu'ils doivent y passer le mercredi mais ils ne vont pas obligatoirement arracher ou désherber.

D'autres missions leur incombent aussi comme le tri des déchets (plastiques, fleurs/compost, pots en terre)

Madame YUSTE demande pourquoi il n'existe pas de carrés dédiés

Monsieur le Maire acquiesce et indique que cela va être mis au fond avec l'installation de panneaux pédagogiques.

Monsieur le Maire évoque le besoin de faire appel à des gens qualifiés à l'avenir :

Candidature employé technique titulaire intéressante.

Monsieur MAXIME Fontenoy a fait parvenir sa candidature

Titulaire, plusieurs permis (tracteur, nacelle...)

Monsieur le Maire indique avec Monsieur GAGNON, que Baptiste, malgré son manque de formation, montre ses capacités d'autonomie et est bon dans tous les domaines.

Monsieur le Maire indique avoir reçu la candidature prometteuse de Monsieur FONTENOY

Monsieur GAGNON répond qu'il serait souhaitable et plus stable de lancer un appel à candidature afin de pouvoir exposer différentes formations et profils.

Madame COLLUMEAU appuie sur l'opportunité d'étaler les activités des agents sur la commune.

Madame YUSTE s'interroge sur le fait de voir les agents à genoux pour le désherbage et sur le peu de moyens dont ils disposent.

Monsieur GAGNON lui répond que cela fait partie du travail

Monsieur le Maire soulève le fait que selon la loi, les gens doivent nettoyer devant chez eux

Monsieur GAGNON indique que le sujet doit être concerté et accepté par les administrés.

La candidature sera à revoir lors d'un prochain conseil.

Une charte pourrait ainsi être établie, si l'entretien est assuré par l'administré, une baisse de charges peut être envisagée.

Informations Subventions (envoyé à tout le conseil)

Informations et réflexions sur un projet à porter au titre de la subvention CRST

Deux grandes priorités sont à relever dans les modalités expliquées aux communes :

- **PRIORITÉ 1 – Pour accélérer la transition écologique et l'adaptation au dérèglement climatique - Energies**

✓ Soutenir les actions et les dynamiques collectives visant la sobriété énergétique et la « Neutralité carbone »

- Déployer des Plans isolation portés par les collectivités locales et accompagner la rénovation thermique globale des logements sociaux.
- Encourager le recours à des ENR : déployer des solutions en matière de géothermie sur sondes verticales et corbeilles, filière bois énergie, et méthanisation
- Stimuler les projets en faveur de la préservation et restauration de la biodiversité

-

✓ Déployer une mobilité durable comme intensifier les infrastructures cyclables et aménagements connexes, ou développer le tourisme à vélo en encourageant les territoires à définir des programmes pour renforcer l'attractivité des circuits (services, thématisation, ...).

✓ Développer des circuits alimentaires de proximité et les projets alimentaires de territoire

- **PRIORITÉ 2 – Pour adapter et intensifier l'offre de services publics de proximité**

- Organiser un environnement favorable à l'accès aux soins
- Déployer des services de proximité et des lieux de l'innovation sociale (tiers lieux)
- Développer les lieux et les pratiques culturelles
- Soutenir l'accès à la pratique sportive, en privilégiant l'intervention sur la réhabilitation des équipements existants
- Contribuer à une offre d'habitat social accessible et soutenir la rénovation urbaine
- Accompagner les programmes globaux de redynamisation des petites polarités
- Accompagner les projets d'aménagement d'espaces publics favorisant le lien social ou l'animation commerciale ou abords de site à enjeux touristiques.
- Renforcer les capacités de développement et d'accueil des entreprises

Tour de Table

Monsieur PYRRHA : souhaiterait l'installation de deux caisses sous le hangar.

Il demande un travail de nettoyage pour dégager tout le calcaire ainsi que le goudron

Il indique que cette année il maintient un bon nombre de stand pour les Démons de Gy

Madame COUILLAUD : Elle demande ce qu'il va advenir de l'abribus endommagé aux Terreforts

Monsieur le Maire lui indique qu'il devrait être réparé.

Madame COLLUMEAU : Le dernier repas se tiendra le 6 décembre 2025, le courrier a été revu

Madame PYRRHA : elle souligne un problème de voisinage dans la rue de Montbouy causé par les aboiements intempestifs.

Madame YUSTE : RAS

Madame BERNARD : La rampe de la passerelle en béton bouge sur le bas et nécessiterait d'être resserrée.

Monsieur le Maire rajoute que la passerelle réhabilitée par Monsieur COSTE vers l'église est de nouveau praticable.

Il fera intervenir un maçon pour façonner des marches plus confortables.

Monsieur GAGNON : RAS

Fin de séance à 20h20